

Les deux courts #2 D'ici à 2023, le site désaffecté de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul va muer en écoquartier. Les activités qui l'occupent depuis deux ans doivent déménager à la fin de l'année, avant le démarrage du chantier.

Par Clarisse Briot
Photographie Mathieu Génon



LES GRANDS VOISINS

Comme tous les vendredis matin, c'est visite guidée chez Les Grands Voisins, l'expérience d'occupation temporaire qui se déroule depuis fin 2014 sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, dans le 14^e arrondissement. Un groupe d'étudiants en « BTS design d'espace » de l'école de Condé, dans le 15^e, venu puiser quelque inspiration, se fait présenter les « innovations sociales » expérimentées par le trio d'associations aux manettes – dont le travailleur social Aurore, gestionnaire du site. Cent quatre-vingts structures (associations, artisans, start-up) et 600 personnes précaires, soit 2 000 résidents, cohabitent dans les bâtiments de l'hôpital, fermés en 2011, et donnent vie aux lieux en « fabriquant du commun ». Il y a le « trocshop » où l'on s'échange des services, la lingerie avec sa cantine solidaire, le camping, l'amphithéâtre qui accueille des projections, les jardins partagés, etc. La liste est longue et les idées pour les mois à venir ne manquent pas, jusqu'à ce que les engins de chantier débarquent et sonnent la fin de l'expérience. « Nous allons faire le meilleur été possible, promet Aurore Rapin, urbaniste, coordinatrice de l'association Yes we camp qui s'occupe de l'animation du site. Puis nous fermerons les portes au public en octobre, avant de déménager fin décembre. »

Des années d'études

Le calendrier s'accélère car le futur projet urbanistique qui doit transformer le site est désormais sur les rails. Le Conseil de Paris a adopté la création de la ZAC. L'aménageur a été désigné : la société publique locale Paris Batignolles Aménagement, créée pour réaliser l'écoquartier Clichy-Batignolles (17^e arrondissement) et

PLIENT BAGAGE

pour faire sortir de terre le projet qui a germé après des années d'études et des mois de concertation. Quelque 60 000 mètres carrés seront construits sur cet îlot de 3,4 hectares entre le boulevard Denfert-Rochereau et la rue Boissonnade, à deux pas de la Fondation Cartier et de l'Observatoire de Paris. Un peu plus des deux tiers seront dévolus à 600 logements (sociaux à 50 %, intermédiaires à 20 % et libres à 30 %). Commerces et activités se partageront 6 000 m², un équipement privé d'intérêt général occupera la même surface. Enfin, une crèche, une école, un gymnase et 4 000 m² carrés d'espaces verts.

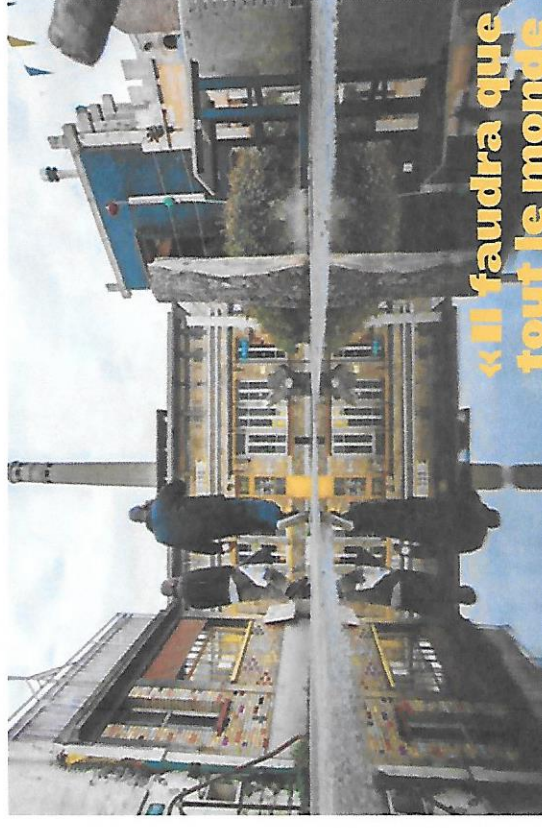
Agriculture urbaine

Qu'est-ce qui vaudra, à ce nouvel ensemble, l'étiquette d'écoquartier ? « Environ 60 % des bâtiments existants seront conservés », indique Marianne Auffret, adjointe chargée de l'urbanisme à la mairie du 14^e arrondissement. Ne pas construire, c'est en soi un procédé écologique. »

La maternité Adolphe-Pinard, qui date de 1934 et a vu naître plusieurs générations de Parisiens, accueillera le complexe pour la jeunesse. De même, dans l'oratoire qui abrita, après la Révolution, l'hospice des enfants assistés, la chapelle restera intacte et l'ancienne « salle des couveuses » sera reconvertie en espace d'activités. Une place sera faite à l'habitat participatif, aux énergies renouvelables (notamment au solaire), les toits accueil-

leront des surfaces d'agriculture urbaine. Une étude de performance environnementale lancée mi-mars permettra « d'aider plus loin que ce qui est strictement réglementaire et de construire un écoquartier poussé et exemplaire », résume l'élu.

Réunions d'information, marches exploratoires et ateliers participatifs ouverts aux citoyens ont jalonné la phase préparatoire. Insuffisant selon les 360 riverains de l'Association pour le quartier Saint-Vincent-de-Paul 14^e (AssoSVP). « Tant que nous discutons des aspects secondaires ou cosmétiques, nous sommes entendus, explique son vice-président, François Schlumberger. Mais sur les 75 % du projet qui nous posent problème, nous ne sommes pas écoutés. » Il dénonce une densité trop forte et une proportion trop élevée de logements



« Il faudra que tout le monde s'en aille. Mais il n'y aura pas de rupture. »

Sur cet îlot de 3,4 hectares seront installés 600 logements, des commerces, des équipements et 4 000 m² carrés d'espaces verts.

sociaux, que l'association souhaiterait rapporter à 27 % : « Les écoquartiers de Berlin et d'Amsterdam, cités en exemple, sont deux fois moins denses. Quant aux logements sociaux, nous demandons que leur part soit conforme, ni plus, ni moins, aux 30 % qui correspondent à l'engagement par la mairie pour l'ensemble de la capitale. » L'association entend montrer sa détermination : elle a adressé un recours gracieux contre la création de la ZAC à la mairie de Paris.

La concertation concerne aussi l'organisation de la transition avec les Grands Voisins. « Il faudra que tout le monde s'en aille, reconnaît Marianne Auffret. Mais il n'y aura pas de rupture. Il faudra garder la mémoire de ce moment et rendre palpable cette histoire pour les futurs

Marianne Auffret,
adjointe au maire du 14^e

habitants. » Certains occupants actuels peuvent espérer revenir. Mais ce sera aux promoteurs et aux bailleurs, pas encore choisis, de décider. Entretemps, tout le monde aura levé le camp. « Nous attendons de savoir qui pourra cohabiter avec le débruit du chantier, explique Aurore Rapin. En tout cas, il s'agit d'une nouvelle façon de construire la ville, qui prend en compte les usages d'un lieu avant de démolir ou de construire. » ●